



Audit des engagements sociaux

Contexte et objectif

Dans le cadre des normes comptables IAS 19, US GAAP, CNC 2003 R01, l'entreprise est tenue de procéder à l'évaluation de son passif social, notamment les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail.

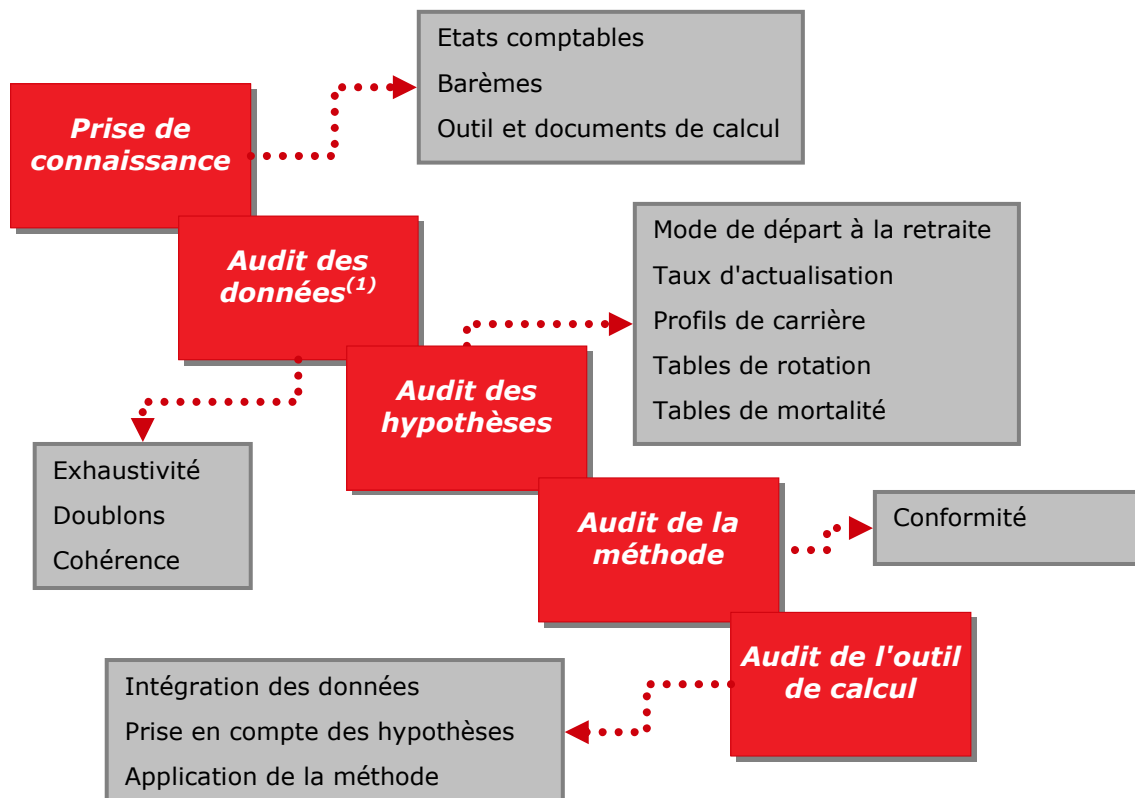
Ces évaluations nécessitent des **hypothèses** règlementées (mode de départ à la retraite, tables de mortalité, taux d'actualisation, barèmes) et des paramètres plus spécifiques comme les taux de turnover ou les profils de carrière qui doivent refléter la situation actuelle de l'entreprise.

Les normes préconisent également l'application d'une **méthode** précise de calcul ("méthode des unités de crédit projetés") qui prend en compte l'ensemble de ces paramètres. La méthode mise en œuvre doit donc être conforme à la réglementation et aux pratiques du marché.

Enfin, les **outils** de calculs doivent correctement intégrer les **données** et les hypothèses et effectuer les calculs selon la méthodologie validée.

Notre mission sera alors d'auditer l'ensemble de ces éléments et de valider ou non le montant des engagements sur la base de nos observations.

Notre démarche



(1) éventuellement



Nos avantages

▶ Un audit complet des engagements

Audit des données : Vous disposez éventuellement selon demande d'un audit des données (tests de cohérence, audit de la sélection du périmètre d'évaluation, réalité des données).

Audit des hypothèses de calcul : Nous vérifions pour chaque hypothèse de calcul leur conformité à la réglementation et pour les paramètres plus spécifiques comme les profils de carrière et les tables de sortie leur significativité par rapport à la situation de l'entreprise.

Audit des droits : Les droits sont définis par des conventions collectives, des accords d'entreprises, des usages ... Nous nous assurerons que la compréhension des droits par la société est conforme à ces textes. Nous nous basons notamment sur nos barèmes des conventions collectives centralisés et mis à jour dans nos bases de travail.

Audit de la méthode de calcul : La méthode doit être conforme aux normes comptables et prendre en compte l'ensemble des paramètres rentrant dans l'évaluation.

Audit de l'outil de calcul : Nous nous assurons que l'outil de calcul intègre correctement les données, que les hypothèses sont bien prises en compte et que la méthode est conformément appliquée.

Audit du montant et de la comptabilisation : Les normes internationales et françaises imposent certaines règles de comptabilisation, parfois complexes. Nous auditerons les écritures comptables au regard des ces règles. Concernant le montant total de l'engagement, nous effectuerons éventuellement un recalcul de la provision à partir de nos propres outils pour détecter d'éventuels écarts significatifs.

▶ Des outils robustes, puissants et automatisés.

Pour le traitement des données, l'examen des hypothèses ou le recalcul des engagements, nous disposons de nos propres outils de calcul qui offrent de nombreuses possibilités : consolidation de sources de données multiples, interfaçage direct avec des fichiers externes, traitements multiples sur les fichiers (tests de cohérence).

▶ Un rapport complet et clair.

Notre rapport reprend l'ensemble de nos travaux et les différents points audités (données, hypothèses, outils, ...) sont analysés et synthétisés pour permettre de déceler les problèmes éventuels et d'en tirer des recommandations.

Budget

Notre budget est adapté au contexte (généralement, de 2 à 5 jours).

Nos références :

APEC (Association pour l'emploi des cadres), CCVRP, Electre, GFI informatique, Groupe A Novo, Groupe Afone, Groupe Audiens, Groupe Highco, Groupe Inergy, Groupe OMNIREP, Groupe RATHEAU, Groupe SIPH, Infogen, Plafometal

